



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec



ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

Projet ECRoB : Sensibilisation juridique au handicap de la sensibilité chimique multiple

Atelier : Justice accessible et droits de la personne pour les personnes atteintes de sensibilité chimique multiple (SCM)

Date : 29 février 2024

Heure : 17 H 00 - 19 H 30 EST

Lien pour inscription à l'événement :

https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZYpdeivpzotE9YaZS3FsWZFXPP6MjIHZ_ut

ORDRE DU JOUR

17 H 00 - 17 H 15

INTRODUCTION

Michel Gaudet, Directeur exécutif, Associations pour la santé environnementale du Québec et du Canada (ASEQ, EHAC)

André Prévost, Conseiller stratégique et coordonnateur, La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Me. Philippe-André Tessier - Président, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec



Groupe 1

17 H 15 - 17 H 45

Me. Julius Grey, Grey Casgrain Avocats

Le respect des droits et libertés de la personne

Me. Patrick Martin-Ménard, Ménard, Martin Avocats

La promotion et le respect des droits des personnes en matière de santé

Me. Pierre-Luc Fréchette, Réseau québécois des OSBL d'habitation

Le cadre normatif des politiques en habitation et son incidence sur l'inclusion des personnes atteintes de la SCM et sur la qualité de l'air intérieur des milieux de vie résidentiels.

17 H 45 - 17 H 55

EXPERIENCE VEÇUE

- Présentation vidéo préenregistrée d'un orateur ayant une expérience vécue

Groupe 2

17 H 55 - 18 H 15

LES ASPECTS MEDICO-LEGAUX DE LA SCM

Dr. John Molot, Clinique de santé environnementale, Women's College Hospital

- Aspects biologiques
- Prévalence
- Type/exemples d'accommodements appropriés
- Préjudice/effets de l'absence d'accommodements
- Questions que les avocats doivent poser pour mieux comprendre les besoins d'accommodements de leurs clients

18 H 15 - 18 H 25

LES MESURES D'ACCOMMODEMENTS POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE SCM

Michel Gaudet, Directeur exécutif, Associations pour la santé environnementale du Québec et du Canada (ASEQ, EHAC)



18 H 25 - 18 H 35

Me. Robert Lattanzio - Directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre

- Les problèmes d'accès à la justice auxquels sont confrontées les personnes atteintes de SCM, tirés de la pratique juridique d'ARCH Disability Law Centre
- L'obligation d'accommodements dans la prestation de services juridiques
- Stratégies efficaces pour une pratique accessible en ce qui concerne la SCM
- À propos du projet ECROB (Épauler la communauté et enlever les barrières)
- Et la création du **comité consultatif juridique dans le cadre du projet ECROB**

18 H 35 – 18 H 50

Sébastien Otis, Conseiller en éducation et coopération, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec

- Les droits spécifiques au Québec pour les personnes atteintes du handicap de SCM

Cette présentation traite du droit à l'égalité et l'obligation d'accommodement raisonnable qui en découle pour les personnes en situation de handicap. Que ce soit en prestation de services ou encore en emploi, les organisations ont un devoir d'accommodement raisonnable qui les oblige à évaluer les demandes d'accommodement en respectant certains principes et à la lumière des critères de la contrainte excessive.

18 H 50 – 19 H 25

TABLE RONDE, QUESTIONS ET RÉPONSES DE L'AUDITOIRE

État des connaissances juridique en matière de SCM au Québec :

Me. Philippe-André Tessier - Président, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec

Me. Julius Grey, Grey Casgrain Avocats



Me. Patrick Martin-Ménard, Ménard, Martin Avocats

Me. Pierre-Luc Fréchette, Réseau québécois des OSBL d'habitation

Me. Robert Lattanzio - Directeur exécutif, ARCH Disability Law Centre

Dr. John Molot, Clinique de santé environnementale, Women's College Hospital

André Prévost, Conseiller stratégique et coordonnateur, La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Michel Gaudet, Directeur exécutif, Associations pour la santé environnementale du Québec et du Canada (ASEQ, EHAC)

19 H 25 - 19 H 30

CONCLUSIONS

André Prévost, Conseiller stratégique et coordonnateur, La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN),

Michel Gaudet, Directeur exécutif, Associations pour la santé environnementale du Québec et du Canada (ASEQ, EHAC).